



Délai de prescription pour agression physique

Par Philou5907

Bonjour,

Je viens vers vous concernant une agression dont j'ai été victime par mon fils pour la deuxième fois. Lors de la première, j'ai eu des contusions et le bras cassé (il y a deux ans). La deuxième (le 15.07.2023) avec multiples contusions, nez cassé, points de suture à la tête, traumatisme crânien et psychologique avec 7 jours d'ITT.

La 1ère fois les gendarmes se sont déplacés pour les constatations d'usage (photos, explication des faits...). L'adjudant m'avait conseillé de porter plainte mais je n'ai pas voulu car le bourreau était mon fils. Le dossier est quand même parti chez le procureur, sans nouvelle depuis.

Je ne sais plus que faire, j'ai peur pour moi, pour ma petite fille, pour son ex compagne pour son entourage ...

Je voudrais savoir si quelqu'un peut me dire combien j'ai de temps pour porter plainte, et quelles sont les risques encourus.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande.

Cordialement,

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous avez une base d'explications ici :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1524]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1524[ur]

Par TUT03

Bonjour

je vous invite à contacter l'association d'aide aux victimes de votre département, vous aurez des conseils juridiques gratuits et un accompagnement psychologique

[url=https://www.france-victimes.fr/]https://www.france-victimes.fr/[/url]

dans l'intérêt de toute la famille et de votre fils, je vous encourage à porter plainte avant qu'il n'aille encore plus loin dans la violence